

5532/142

E. Mottard

J. Breughel

Bouquets de fleurs

en reply

Bruxelles, le 8 octobre 1925.

Monsieur l'Avocat,

En réponse à votre lettre du 2 courant, je vous rappelle que les oeuvres proposées en vente au Musée doivent être déposées, aux frais, risques et périls du propriétaire, dans les bureaux de notre administration. Voulez-vous au moins nous faire parvenir une photographie du tableau, que je soumettrai volontiers à l'examen de la Commission directrice. L'attribution d'un tableau de fleurs à Pierre Breughel n'est pas fondée; il ne pourrait être question que de Jean Breughel dit de Velours.

Agréez, Monsieur l'Avocat, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef

Monsieur Eugène Mottart,
Avocat,
33 avenue Albert I
HUY.

EUGÈNE MOTTART

Avocat

Huy, le 2 octobre 1923.
33, Avenue Albert 1er

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous
signaler que je dois vendre,
prochainement, un tableau
de P. Breughel. C'est une
œuvre très bien conservée,
représentant un bouquet de
fleurs.

J'ai cru bien faire en
vous la renseignant, pour
le cas où elle pourrait
intéresser la section d'art
ancien du Musée royal.

Agreez, Monsieur le Conservateur,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Eug. Mottart